



CRISE ÉNERGÉTIQUE

LE **SNPC FO GENDARMERIE** OBTIENT LA PROLONGATION DU DISPOSITIF

Lors du CSA du 29 juin, le **SNPC FO GENDARMERIE** a été
la seule organisation syndicale à demander le
REPORT DE LA FIN DU DISPOSITIF EXCEPTIONNEL
mis en place pour limiter l'impact de la hausse du coût des trajets domicile-travail.

**LE SNPC FO GENDARMERIE A
ÉTÉ ENTENDU !**
**PROLONGATION DES MESURES
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE**



CE QUI EST MAINTENU :

Jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine, lorsque les missions le permettent et sous réserve des nécessités de service.

CE QUE NOUS CONTINUONS DE REVENDIQUER :

Le **SNPC FO GENDARMERIE** déplore que les personnels techniques, dont les fonctions ne sont pas compatibles avec le télétravail, soient les oubliés de cette mesure.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** maintient sa revendication en faveur d'une organisation du travail sur quatre jours, à raison de 38 heures par semaine.

Notre force, c'est vous !

